

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique permet aux jeunes participants de suivre des cours d'anglais à raison de 15 ou 22h30 par semaine, tout en profitant d'un cadre de vie et d'un programme d'activités sociales et culturelles.

C'est un réel compromis entre le souci de **pratiquer son anglais tout en s'amusant et en étant au soleil**.

Pendant les périodes des petites vacances scolaires, le nombre de pays en congés est inférieur à celui de la période estivale. Le nombre de nationalités présentes n'est donc pas aussi important qu'en juillet et août.

LE CENTRE DE COURS

Malte

La splendide île de Malte située à moins de 100 km au sud de la Sicile, au coeur de la Méditerranée, est l'endroit idéal pour apprendre l'anglais si vous aimez le soleil, si vous avez envie de nager et de vous faire de nouveaux amis. Malte a une histoire culturelle riche et fascinante.

La culture Méditerranéenne y est évidente mais 160 années de domination britannique auront exercé un effet durable sur le pays et sur la langue, l'anglais est parlé partout et de tous car il est l'une des deux langues officielles de Malte et vous permettra de mettre en pratique les cours dispensés.

Un excellent choix pour des vacances linguistiques réussies combinant cours d'anglais et activités récréatives en anglais.

LES COURS

- Test de niveau le premier jour

Le programme de cours comprend :

- **15h de cours par semaine** pour tous les élèves,
- dans des classes de **10 participants en moyenne** (12 maximum)
- un test de positionnement à l'arrivée pour placer les jeunes dans des groupes de niveau homogène. Si un élève se sent trop à l'aise ou en difficulté durant sa première journée de cours, il peut le signaler immédiatement au professeur ou nous écrire.

Les enseignants, natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle, élaborent **des programmes de**

cours engageants :

- des supports de cours en lien avec les centres d'intérêt des participants,
- des activités qui permettent de renforcer les compétences linguistiques et notamment la communication orale
- une attitude toujours bienveillante et encourageante

Pour compléter ce tronc commun, **il est possible d'ajouter 7h30 de cours particuliers** par semaine. Cette option "Anglais intensif" permet de réaliser des progrès plus rapides. Elle s'adresse à des jeunes réellement motivés.

LES ACTIVITÉS

En dehors des heures de cours, l'école propose plusieurs activités chaque semaine, encadrées par les animateurs locaux :

- tournois sportifs,
- visites de sites historiques ou touristiques,
- jeux de société,
- soirées thématiques (bowling, BBQ, cinéma, disco...)

Une excursion par semaine est également proposée.

L'HÉBERGEMENT

Les participants, venus du monde entier, sont logés dans un confortable hôtel 4 étoiles (Normes Locales).

- Chambres à 4 lits (2 lits fixes + 2 lits d'appoint), le plus souvent nationalités mélangées.
- Salle de bains privée
- Draps et serviettes de toilette sont fournis, changés chaque semaine
- Air conditionné
- TV
- Accès wifi gratuit dans le lobby de l'hôtel (également un ordinateur à la réception avec accès internet payant)
- Pension complète avec paniers-repas froids à midi, et buffet libre service pour le petit-déjeuner et le dîner.
- 2 grandes piscines extérieures
- 1 piscine d'intérieur

- Rénovation totale en 2015, design contemporain et lumineux
- Salle de fitness
- Terrain de football
- Terrain de volleyball
- Terrain de basketball
- 2 Courts de tennis

A noter :

- Un service de bus privatisés assure l'ensemble des déplacements pour se rendre depuis l'hôtel aux cours et aux activités.
- Les animateurs maltais résident sur place à l'hôtel avec les participants et accompagnent tous les déplacements.
- Le repas du dimanche soir n'est pas inclus : le restaurant étant fermé. Les participants peuvent acheter à manger aux alentours de l'hôtel.

LE VOYAGE

La majorité des participants arrive et repart le dimanche. Une arrivée et un départ le samedi restent possibles si cela peut vous arranger.

Nous devons impérativement être prévenus si un jeune voyage sous le statut "Mineur Non Accompagné - UM" : l'école applique des frais supplémentaires.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement belge pour entrer à Malte.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/malte/#derniere>

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

L'ENCADREMENT

Si les jeunes sont accompagnés par des animateurs natifs locaux, ils disposent aussi de moments de temps libre non surveillés. Ils doivent alors rester en présence d'autres participants et respecter les règles qui leur sont communiquées sur place (point de RDV, horaire de RDV, couvre-feu...).

Cette école ne s'engage pas sur la présence ou non d'un jeune de même nationalité dans la chambre de votre enfant. Elle propose toutefois de régler un supplément pour vous garantir qu'il n'y aura pas d'autre francophone dans sa chambre.

- Un adulte pour 15 élèves
- De langue maternelle anglaise

LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

LE CENTRE EN PHOTOS



